

BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ LAVAL

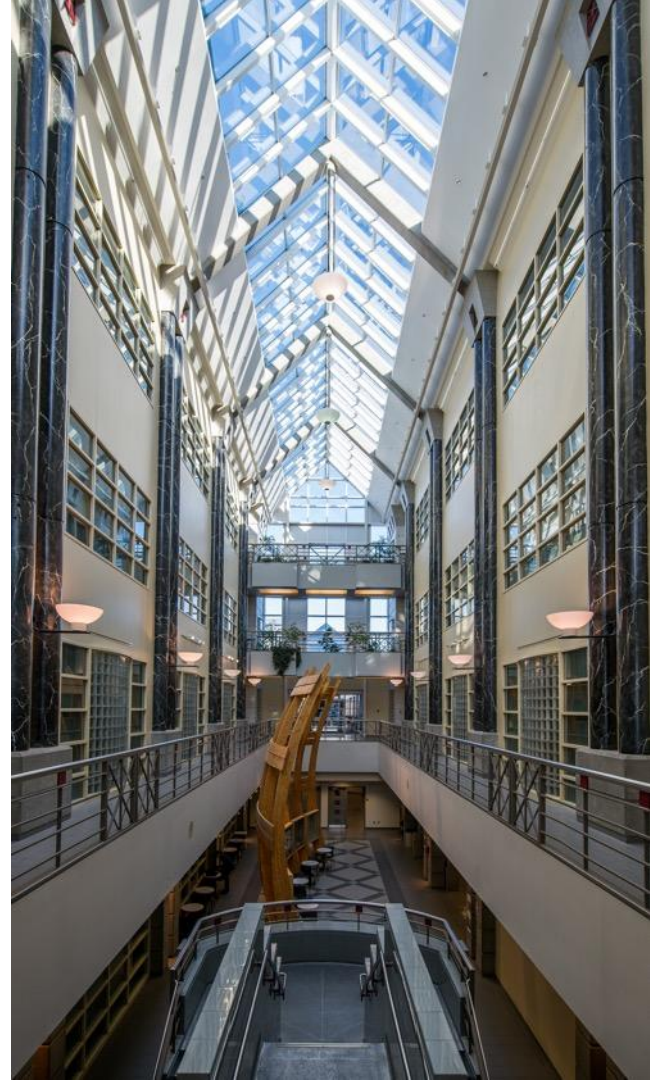
Séance d'accueil et
information pour la
communauté étudiante de
l'international

Présentée par le Bureau de la vie étudiante



Plan de la présentation

- Outils informatiques
- Transmission des documents légaux
- Carte d'identité et transport en commun
- Vos études à l'Université Laval
- Statut d'étudiant étranger et autorisation de travailler
- L'assurance maladie et hospitalisation
- Les indispensables
- Activités d'accueil
- Services offerts à la communauté étudiante



À qui vous référer?

Bureau du registraire

- Dépôt des documents légaux
- Droits de scolarité
- Régime d'assurance maladie et hospitalisation
- Obtention de documents officiels

<https://www.reg.ulaval.ca/nous-joindre>

Facultés: gestion des études (direction de programme)

- Inscription et choix de cours
- Analyse des dossiers universitaires
- Preuve de fréquentation scolaire (personne étudiante en échange)

<https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/etudes/gestion-des-etudes-en-facultes>

À qui vous référer?

Bureau de la vie étudiante

- Service [conseil en immigration](#)
- Site Web [Immigration Ulaval](#)
- [Séances d'information](#) sur l'immigration, les formalités administratives, la vie au Québec et vos études
- [Activités sociales, sportives et culturelles sur et hors campus](#)
- Section [Communauté étudiante de l'international](#)

LES OUTILS INFORMATIQUES

Glossaire des identifiants

- **Identifiant Unique ULaval (IDUL)** : il comprend un maximum de 8 caractères et est généralement composé de 5 lettres suivies de 0 à 3 chiffres. Il permet d'accéder à bon nombre de services informatiques de l'Université Laval.
- **Mot de passe (NIP)** : il est utilisé comme mot de passe dans plusieurs systèmes de l'Université Laval. On l'utilise notamment pour accéder à monPortail.
- **Numéro d'identification (NI)** : il comporte 9 chiffres et il est indiqué sur vos documents officiels. Le NI figure sur la carte d'identité de l'Université Laval produite en début de session.

Pour plus d'informations: <https://www.ulaval.ca/technologies-de-information/identifiants-et-mot-de-passe>

Réseau Internet sans fil (Wi-Fi)



- Toutes les personnes inscrites à l'Université Laval sont **automatiquement abonnées aux réseaux sans fil eduroam ou eduroam2**.
- L'accès est possible de **24 à 48 heures après l'inscription**.
- Les réseaux UL_Visiteur_Guest et UL_Visiteurs_Guest2 sont disponibles pour tout le monde sans mot de passe, mais les réseaux sans fil **eduroam et eduroam2** sont à privilégier puisqu'ils assurent davantage de sécurité.
- **Pour accéder** au réseau Internet sans fil à l'Université Laval:
 1. Choisissez le réseau **eduroam** ou **eduroam2**
 2. Inscrivez votre **IDUL@ulaval.ca**
 3. Inscrivez votre **mot de passe** (NIP)
 4. Si votre téléphone vous demande une authentification du réseau, cliquez sur «se fier».

monPortail

- **monportail.ulaval.ca**
- Environnement numérique d'études offrant un **accès centralisé** à différents services et informations liés aux études.
- Cette plateforme donne notamment accès:
 - à l'**inscription** aux cours
 - à des **messages importants** liés aux études
 - à des **outils de communication et de planification**
 - aux **sites de cours** (plan de cours, matériel de cours à se procurer, résultats d'évaluations, dépôt des travaux, etc.)
- Accessible avec **votre identifiant (IDUL) et mot de passe (NIP)**

Bienvenue sur **monPortail**

L'environnement numérique d'études de
l'Université Laval

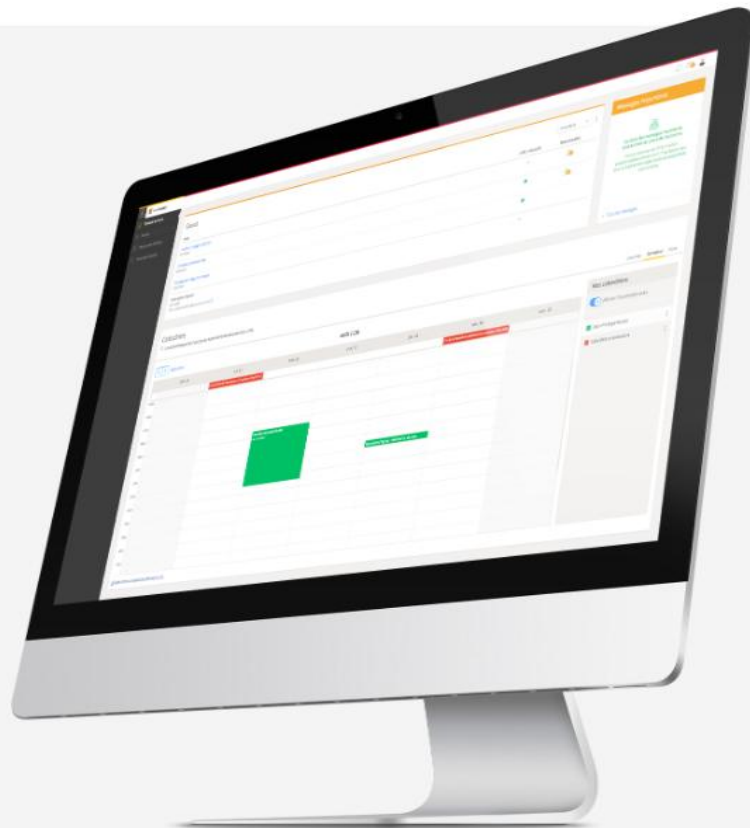
monPortail offre un accès centralisé à différents services
de l'Université tels que la demande d'admission,
l'inscription aux cours, les sites de cours et la commande
de documents officiels.

Accéder à monPortail

**Vous n'avez pas de compte et vous voulez déposer
une demande d'admission?**

Créer un compte

[Aide pour la connexion](#)



Centres de services en TI facultaires: <https://www.ulaval.ca/technologies-de-linformation/centres-de-services-en-ti>

Courriel ULaval

Adresse courriel **@ulaval.ca** : à consulter régulièrement!

Le Bureau de la vie étudiante, le Bureau du registraire, votre direction de programme, vos professeurs, etc., communiqueront avec vous seulement à cette adresse.



TRANSMISSION DES DOCUMENTS LÉGAUX

Documents à transmettre

PROGRAMME D'ÉTUDE RÉGULIER : vous devez déposer votre permis d'études et votre CAQ dans la section « Admission » « Documents légaux » du menu « Études » de [monPortail](#).

PERSONNE EN ÉCHANGE : à votre arrivée, vous devez transmettre vos documents légaux ou votre preuve d'entrée au Canada à l'aide du [formulaire désigné](#).

- copie du passeport
- selon votre cas :
 - copie du tampon d'entrée indiquant la date d'arrivée
 - copie du permis d'études
 - copie de la fiche visiteur
 - si vous n'avez aucun des 3 documents précédents, vous devez alors fournir une copie de votre billet d'avion mentionnant votre date d'arrivée, incluant l'année.

Documents légaux



En déposant des documents, je déclare que lesdits documents sont exacts et conformes aux originaux, le tout suivant la [déclaration](#) que j'ai lue et acceptée lors du dépôt de ma demande d'admission.

Déclaration d'études hors Canada, si requis

Dès que possible

[Modalités de transmission](#) ⓘ

Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) ou l'équivalent ⓘ

Traité

[CAQ.pdf](#)



Formulaire d'information sur l'assurance maladie et hospitalisation des étudiants de l'international

Dès que possible

[Modalités de transmission](#) ⓘ

Passeport ⓘ

Traité

[copie passeport.pdf](#)



Permis d'études ⓘ

Traité

[PERMIS.pdf](#)



CARTE D'IDENTITÉ ET TRANSPORT EN COMMUN

Carte d'identité de l'Université Laval

À la suite de votre inscription, un message important est envoyé dans **monPortail** vous invitant à **soumettre une photo** pour la production de la carte d'identité ULaval.

Si vous avez des difficultés avec la photo soumise, présentez-vous au Bureau du registraire (Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, Bibliothèque, 2^e étage, local 2440)

Pour récupérer votre carte d'identité :

- **La carte sera virtuelle**
- Une fois la photo validée (quelques jours), vous y aurez accès via monPortail et pourrez la présenter sur un appareil électronique.



Laissez-passer universitaire (LPU)

- Le LPU est votre carte de transport en commun donnant un accès illimité aux autobus des villes de Québec et Lévis, ainsi que pour le traversier entre les 2 villes.
- Obligatoire et facturé automatiquement à toutes les personnes inscrites à **temps complet** (12 crédits) dans un **programme régulier**.
- Coût : Environ 160\$ par session
- Valide habituellement du **1^{er} septembre au 30 avril**
- Session d'été : utiliser le LPU pour acheter un titre à tarif réduit.
- Personnes en échange peuvent en faire la demande à l'aide de l'attestation reçue par courriel.



Comment se procurer le LPU?

Programme d'étude régulier

Sur **monPortail** :

- Quand votre photo sera approuvée pour la carte d'identité ULaval, allez dans la section « Services » de monPortail et suivez les différentes étapes.

Pour récupérer le LPU : **par la poste** 7-10 jours ouvrables.

Comment se procurer le LPU?

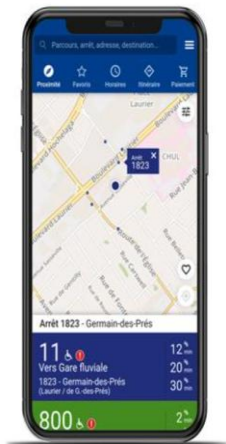
Personne en échange

- **Optionnel**
- Vous recevrez automatiquement par courriel, du Bureau du registraire, une **attestation d'inscription** pour le LPU
- Pour obtenir votre LPU, présentez-vous avec l'attestation au **Centre de services RTC** : 820 avenue Ernest-Gagnon, Québec (frais d'environ 160\$ payables directement sur place)

Pour plus d'informations, [consultez le site Web](#)

Application Nomade et Paiement Nomade

Application mobile



Caractéristiques

- Géolocalisez-vous et obtenez les arrêts/parcours à proximité.
- Consultez l'horaire en temps réel de tous les parcours.
- Localisez la position des bus et suivez leur progression en temps réel.
- Créez des itinéraires via Google Maps.
- Créez des alarmes pour être avisé du passage de votre bus.
- Soyez informé des perturbations sur le réseau en temps réel.
- Identifiez vos parcours/arrêts favoris pour personnaliser votre application.
- Recherchez les points de vente à proximité d'un lieu.
- Recherchez les stations à Vélo
- Consultez le temps réel et le temps planifié de STLévis
- Réservez un véhicule Communauto.
- Accédez rapidement à l'application RTC Nomade paiement.
- Application accessible sur Android 8.0 et + et iOS 13 et +.

En attendant votre carte LPU ou sa date de validité (1^{er} septembre ou 1^{er} janvier), vous pouvez vous procurer des billets via l'application RTC Paiement ou dans un [point de vente RTC](#).

Consultez la page « transport et déplacements » : [Transport et déplacement | Espace étudiant](#)

[RTC Nomade](#)

[RTC Paiement](#)

[LPU](#)



VOS ÉTUDES À
L'UNIVERSITÉ LAVAL

Votre première inscription

Deux façons de procéder

- Par votre **gestion des études facultaire**
 - Pour les personnes en échange
 - Pour les nouvelles personnes dans certains programmes d'études
- **Par vous-même** dans monPortail

Pour valider vos choix, communiquez avec votre [gestion des études](#).

L'Université Laval travaille en mode hybride (en ligne et en personne). **Les communications par courriel sont favorisées.**

Formule d'enseignement à l'Université Laval



En présentiel (P)



À distance (D)



Hybrides (H)



Comodal (C)

Cours

Cours suivis

Activités de perfectionnement

Fondements sociopolitiques du service social

SVS-1000, NRC : 83934 (sect. Z1)

Cours à distance

Aucun site n'a été créé pour ce cours. ⓘ

Dates limites d'abandon 📅

📅 Plages horaires



François Déry
Enseignant

Histoire et modèles d'organisation

SVS-1002, NRC : 83645 (sect. A)

Cours en classe

Aucun site n'a été créé pour ce cours. ⓘ

Dates limites d'abandon 📅

📅 Plages horaires



André Fortin
Enseignant

Identité professionnelle et déontologie

SVS-1008, NRC : 83936 (sect. Z1)

Cours à distance

Aucun site n'a été créé pour ce cours. ⓘ

Dates limites d'abandon 📅

📅 Plages horaires



Normand Brodeur
Enseignant

Politiques et programmes sociaux

SVS-1001, NRC : 83641 (sect. A)

Cours en classe

Aucun site n'a été créé pour ce cours. ⓘ

Dates limites d'abandon 📅

📅 Plages horaires



Guy Bernard
Enseignant

Situations d'intervention

SVS-1003, NRC : 83571 (sect. A)

Cours en classe

Aucun site n'a été créé pour ce cours. ⓘ

Dates limites d'abandon 📅

📅 Plages horaires



Stéphanie Arseneault
Enseignante



Michel Desrosiers
Enseignant

Vos études

Session

- 15 semaines
- 3 sessions par année : automne, hiver et été

Régime d'études à **temps complet**

- Inscription à 12 crédits minimum aux sessions d'automne et d'hiver
- Vérifiez si votre programme comporte [une session d'été obligatoire](#)
- 2^e cycle en recherche et 3^e cycle : assurez-vous, auprès de votre gestion des études, que vos crédits de recherche vous donnent un statut de temps complet

Crédit

- Un cours de 3 crédits = 3 heures de classe en présentiel ou à distance et 6 heures de travail personnel par semaine
- 12 crédits = 36 heures de travail par semaine (1^{er} cycle)

Plan de cours

- Objectifs, modes d'évaluation, matériel à se procurer, etc.
- Explications en détails lors du premier cours



Fonctionnement des cours

- Fonctionnement de monPortail
- Rythme de la session rapide dès la première semaine de cours
- Autonomie dans les apprentissages
- Participation aux cours et aux travaux
- Accessibilité des professeurs
- **Aucun** examen de rattrapage



UNIVERSITÉ
LAVAL

Sites de cours

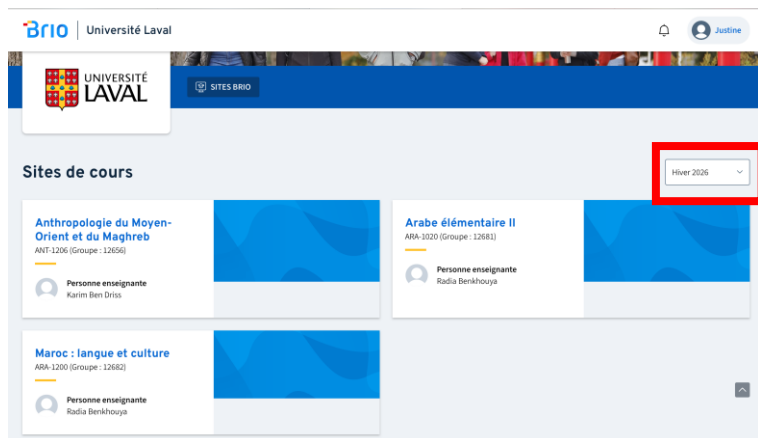
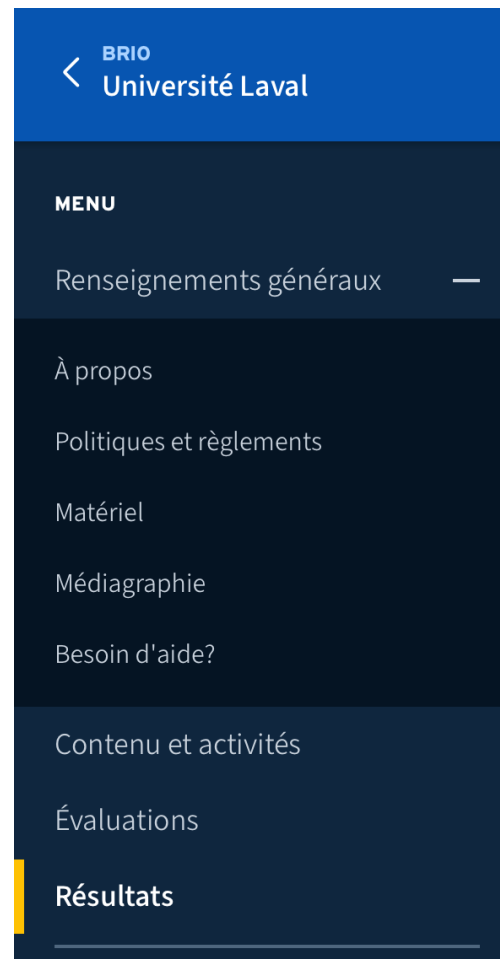
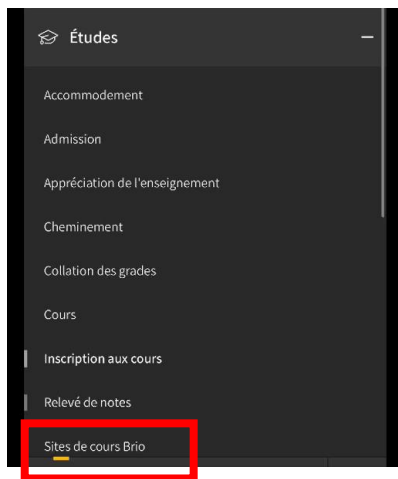
Hiver 2026



Brio : environnement de cours

Brio est la plateforme qui vous permettra de suivre vos cours.

Accédez via [Brio](#) ou via votre monPortail.





Matériel pédagogique

- Achats de livres et notes de cours à la [Librairie Coop Zone](#)
- [Matériel neuf ou usagé, et revente de livres](#)
- Page Facebook étudiante (livres usagés)
- Bibliothèque ULaval (emprunt de livres)



Le plagiat et la propriété intellectuelle

L'intégrité intellectuelle est une valeur fondamentale à l'Université Laval.

- Plagier peut entraîner d'importantes conséquences sur votre parcours scolaire (dont l'exclusion de programme).
- Différentes formations sont disponibles sur [monPortail](#) et le site Web de la [Bibliothèque de l'Université Laval](#) afin d'éviter le plagiat.

Moyenne de cheminement

La moyenne de cheminement se calcule sur un total de 4,33 qui équivaut à A+. Pour éviter l'exclusion de programme, vous devez maintenir une moyenne sur 12 crédits (une session) de plus de :

- 1^{er} cycle : 2,0/4,33 (C)
- 2^e cycle : 2,67/4,33 (B-)
- 3^e cycle : basé sur l'examen doctoral

* **Attention** : votre programme pourrait avoir des exigences de réussite plus élevées ou plus diversifiées. Vous pourrez les consulter sur monPortail, ou dans votre rapport de cheminement. Votre gestion des études peut également vous informer à ce sujet.

Dates importantes



Session : 31 août au 11 décembre 2026

- Début des cours : 31 août 2026
- Semaine réservée aux **examens** : 14 au 20 décembre 2026

Semaine de lecture : 26 au 30 octobre 2026

Congés :

- Fête du travail : 7 septembre
- Élections provinciales : 5 octobre
- Action de Grâce : 12 octobre
- Fête de l'Université : 8 décembre



[Calendrier universitaire
2026-2027](#)

Paiement des droits de scolarité :

- Facture disponible vers la fin septembre
- **Date limite de paiement : 15 octobre**

Dates importantes (suite)



Modification du choix de cours

- Fin de la période pour **modifier des cours** : 8 septembre 2026 23h59
- **Abandon avec remboursement** : 14 septembre 2026 23h59*
- **Abandon sans remboursement** : 9 novembre 2026 23h59*

***Attention** : lorsque vous abandonnez un cours, que ce soit avec ou sans remboursement, et que votre nombre total de crédits devient inférieur à 12 pour la session, vous perdez le statut d'étudiant à temps complet. Vous pourriez en subir différentes conséquences, dont la perte de l'autorisation de travailler et votre admissibilité à certaines bourses.

<https://www.ulaval.ca/international/immigration/respecter-vos-conditions-de-sejour>

Exigences linguistiques

Exigences de la langue française : certaines exigences peuvent s'appliquer si le français n'est pas votre langue maternelle ou si vous avez effectué vos études dans une autre langue.

Exigences de la langue anglaise : certains programmes exigent l'atteinte d'un certain niveau d'anglais.

Nous vous recommandons de passer un [test de connaissance de l'anglais ou du français à l'École de langues](#) **dès le début de vos études** pour éviter de possibles conséquences tels que :

- Retard de diplomation
- Conséquences sur le renouvellement éventuel de votre statut légal au Canada

Contactez votre gestion des études ou consultez votre [rapport de cheminement](#) pour vérifier les exigences linguistiques de votre programme d'études!

Tests linguistiques : <https://www.fish.ulaval.ca/ecole-langues/tests-competences-langagieres>

STATUT D'ÉTUDIANT ÉTRANGER ET AUTORISATION DE TRAVAILLER

Le statut d'étudiant étranger

En vertu des lois québécoises et canadiennes, certaines conditions liées à votre séjour doivent être respectées:

- **Faire de vos études votre activité principale** et accomplir des progrès raisonnables en temps opportun. **Tout au long de vos études, vous devez vous inscrire à temps complet (minimum de 12 crédits) à toutes les sessions obligatoires de votre programme d'études. Validez avec votre gestion des études votre statut d'inscription à temps complet.**
- **Posséder en tout temps une assurance maladie et hospitalisation** pour vous-même et les membres de votre famille qui vous accompagnent.
- Respecter les modalités de votre autorisation à travailler

Le statut d'étudiant étranger (suite)

- Toujours posséder des **documents d'immigration valides**: si vos études se poursuivent au-delà de l'échéance de vos documents légaux ou si vous changez de cycle d'études, vous devez **procéder au renouvellement de vos documents** 6 mois avant leur date d'expiration. **Placez un rappel dans votre calendrier!!**
- Dès que vous obtenez un nouveau CAQ ou un nouveau permis d'études, **le faire parvenir au Bureau du registraire.**
- **Faire des copies numérisées ou des photocopies** de vos documents légaux et les garder en lieu sûr et ne pas vous promener avec les originaux sur vous.

Pour des informations complémentaires :

<https://www.ulaval.ca/international/immigration/respecter-vos-conditions-de-sejour>

Autorisation de travailler

- À votre arrivée, l'autorisation de travailler débute la **première journée de la session.**
- **Assurez-vous que votre permis d'études indique bien que vous avez l'autorisation de travailler au Canada.**
- Si vous respectez [toutes les conditions](#), vous pouvez occuper un emploi sur le campus. Vous pouvez aussi travailler jusqu'à 24h par semaine hors campus et sans limite de temps durant les congés prévus au calendrier scolaire.
- Si en cours de session, suite à un abandon de cours, vous n'êtes plus étudiante ou étudiant à temps complet (moins de 12 crédits), vous devez **cesser de travailler immédiatement.**



Pour plus d'information, sur le droit au travail :

- Consultez le site Web [Travailler durant vos études](#)
- Participez à la conférence: [Obligations légales et autorisations de travailler des personnes détentrices d'un permis d'études](#)
- Pour les personnes en échange, si vous souhaitez travailler après votre échange, participez à la conférence [Travailler ou réaliser un stage au Canada après votre échange étudiant](#)

L'ASSURANCE MALADIE ET HOSPITALISATION

Assurance Desjardins

- Adhésion **obligatoire et automatique**. Certaines exemptions possibles (ex. : RAMQ).
- Protection en vigueur dès votre arrivée, au plus tôt le **15 août**.
- **Facturation** : automatique avec l'inscription.
- **Prix** : 900\$ pour l'année / 300\$ par session.
- **Carte d'adhérent** : numéro de contrat et de certificat transmis par courriel par le Bureau du registraire.

Assurance Desjardins

Carte d'adhérent ou de paiement : il faut la [télécharger](#) avec les informations fournies par le Bureau de registraire.

Site Web sécurisé : www.desjardinsassurancevie.com et le [site Web Immigration de l'Université Laval](#)

The diagram shows a Desjardins Assurance card with the following fields and callouts:

- Desjardins Assurances** (Logo and Name)
- NOM DE L'ADHÉRENT** (Member Name)
- ID Rx** (12) - Callout: Renseignements utiles au pharmacien
- CONTRAT N°** (1234567) - Callout: Renseignements utiles au dentiste ou au pharmacien
- CERTIFICAT N°** (123 456 789) - Callout: Renseignements utiles au dentiste ou au pharmacien
- ASSURANCE MÉDICAMENTS**
ASSURANCE DENTAIRE
ASSURANCE VOYAGE - Callout: Couvertures auxquelles vous avez droit en vertu de votre régime
- EXPRESS SCRIPTS®** (Logo)
- Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Pour les citoyens d'un pays ayant signé une **entente de réciprocité** avec le Québec :

- Belgique, Danemark, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Norvège, Portugal, Roumanie, Serbie et Suède.
- **Consultez la section [Démarches à mener](#)** du site Web Immigration et suivez les étapes.
- **Ne vous présentez PAS dans les bureaux** de la RAMQ, l'inscription se fait [en ligne](#).
- Envoyez la preuve d'admissibilité au Bureau du registraire **par courriel** à assurances@reg.ulaval.ca.

Assurances complémentaires : Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASÉQ) / ALUMO

- Assurance complémentaire offerte par vos associations étudiantes :
 - CADEUL : personne étudiante au 1^{er} cycle
 - AELIES : personnes étudiantes au 2^e et 3^e cycle
- Assurance santé et dentaire possible
- Notez que ces assurances sont pertinentes mais ne sont pas obligatoires. Possibilité de retrait entre les 15 septembre et 15 octobre.
- Consultez la couverture d'assurance et les critères d'adhésion ici : <https://www.aseq.ca/>
- Afin de faire un choix éclairé de conserver ou non ces assurances, consultez notre section « [Aperçu des soins couverts](#) » et évaluez vos besoins.

Assurance maladie pour les membres de la famille



Vous **DEVEZ OBLIGATOIREMENT** assurer les membres de votre famille qui vous accompagnent au Québec.

Consultez notre site Web pour des informations supplémentaires sur l'assurance maladie privée :



<https://www.ulaval.ca/espace-etudiant/communaute-etudiante-de-international/vie-et-culture-au-quebec/systeme-de-sante>

LES INDISPENSABLES

Numéro d'assurance sociale (NAS)

- Le numéro d'assurance sociale (NAS) obtenu auprès de Service Canada est requis pour **travailler**.

*Attention : **votre NAS est confidentiel!**

- Vous pouvez faire produire votre NAS via la demande en ligne. Le processus est facile, gratuit et rapide.
- Service Canada sera présent sur le campus à la Rentrée ULaval les 31 août et 1 septembre pour répondre à vos questions
- Pour plus d'informations sur le NAS :
<https://www.ulaval.ca/international/immigration/travailler-au-canada/obtenir-un-numero-dassurance-sociale>

Ouverture de votre compte bancaire



Répertoire des institutions bancaires

Consultez les sections « Principales institutions financières » et « Compte bancaire » de notre site Web afin de trouver le forfait bancaire qui vous conviendra.

[Gestion de ses finances | Vie et culture au Québec](#)

Ouverture de compte sur le campus et ses environs

- Caisse Desjardins sur le campus
- RBC
- Banque nationale
- CIBC
- BMO
- Banque Scotia

Cellulaire, Internet résidentiel et télévision

- Avant de vous présenter en magasin pour sélectionner un forfait, consultez notre page à cet effet pour prendre connaissance des différents services et sélectionner celui qui vous conviendra.
- Certains fournisseurs sont beaucoup moins chers que d'autres, mais offrent parfois moins de services! (Fizz, Exbox, etc).

Site Web :

[Téléphonie et internet | S'installer à Québec](#)

ACTIVITÉS D'ACCUEIL

Équipe d'accueil

Notre équipe peut vous aider à :

- comprendre le fonctionnement de monPortail
- saisir le fonctionnement des cours
- vous diriger vers les ressources qui peuvent vous aider
- vous accompagner dans les démarches liées à vos premiers jours au Québec
- vous aider à vous inscrire aux activités, conférences et programme de jumelage du BVE
- vous connecter aux différents outils informatiques et au Wi-Fi

Horaire du service

24 au 28 août : de 8h30 à 16h30

30 août : de 9h30 à 15h30

Nous serons également disponibles pour vous au kiosque de la communauté étudiante de l'international lors de la Rentrée ULaval les 31 août et 1 septembre de 9h à 16h!



Activités sociales et sportives

Sportives :

- Soccer (football)
- Ultimate Frisbee
- Volleyball de plage
- Olympiades



Sociales :

- Rallye sur le campus
- Midi pizza et jeux de société
- Camping Campus (contes québécois)
- Soirée cinéma québécois
- 5 à 7 au Pub Universitaire
- Rumba latine
- Et plus encore!

Ateliers et séances d'information

Formalités administratives :

- Obtenir un numéro d'assurance sociale (NAS)
- Obligations légales et autorisations de travailler des personnes détentrices d'un permis d'études
- Travailler ou réaliser un stage au Canada après votre échange étudiant

Vos études :

- Réussir ses études dans un environnement numérique
- S'impliquer dans les associations étudiantes

Votre vie au Québec :

- Les assurances et services de santé au Québec
- Quoi faire à Québec et introduction à la culture québécoise
- Rabais et aubaines: comment les dénicher?
- Conférence pour les parents-étudiants: soins de santé, périnatalité et services aux parents de l'ULaval

Et plus encore!

Programme de jumelage



Si vous vous inscrivez au programme, votre parrain/marraine sera disponible au début de la session, le temps de vous aider à vous installer et vous familiariser avec le campus et la ville de Québec.

Inscrivez-vous dès maintenant!

Activités découverte du Québec

En participant aux activités de découverte du Québec, vous découvrirez le Québec et la culture québécoise en compagnie d'étudiantes et d'étudiants de l'Université Laval en provenance de l'international ou du Québec.





La sécurité avant tout!

Notre conférence [Quoi faire à Québec et introduction à la culture québécoise](#) vous présentera plusieurs activités à ne pas manquer pour un séjour réussi!

Lorsque vous effectuez des sorties en nature près des plans d'eau ou des piscines, assurez-vous de prendre connaissance des consignes de sécurité préalablement.

Pour en savoir plus : [Société de sauvetage](#)

SERVICES OFFERTS À LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE

Infolettre à la communauté étudiante de l'international

- Toutes nos activités en un seul clic!
- Des informations concernant l'immigration
- Des rappels importants pour la poursuite de vos études!
- Envoyée 1 fois par mois à votre adresse @ulaval.ca



Projet «Comment ça va?»

- Un projet pour votre bien-être
- Une réponse individuelle à vos besoins
- Un accompagnement personnalisé
- Une intégration réussie!



Autres services

- Bureau des bourses et de l'aide financière (BBAF)
- Service du développement professionnel
- CADEUL (Association étudiante pour le premier cycle (baccalauréat et certificat))
- ALUMO (Assurance complémentaire étudiante)
- Centre d'aide à la communauté étudiante (CACE) et intervenantes et intervenants de proximité en faculté
- Kiosque Le Point (à l'entrée du pavillon Alphonse-Desjardins)
- AELIÉS (Association étudiante des deuxième (maîtrise, DESS) et troisième cycles (Doctorat))
- Bibliothèque de l'Université Laval et Bureau du registraire
- Pavillon de l'Éducation physique et des sports (PEPS)

Services d'urgence

- Urgence sur le campus : 555 (ou téléphones rouges et bornes)
- Urgence hors campus : [911](#)

Services de santé hors campus

- Info-Santé/Info-Social : [811](#)
- [Cliniques médicales hors campus et hôpitaux](#)

Pour voir la liste complète des ressources en santé : [Système de santé | Vie et culture au Québec](#)

Autres organismes de la Ville de Québec

- Carrefour d'action interculturel (CAI)
- Service d'aide à l'adaptation des immigrantes et immigrants (SAAI)
- Québec Ville Études
- Centre multiethnique de Québec
- Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail (SOIT)
- Voice of English Speaking Québec (VEQ)
- Et plus encore : [Services d'accompagnement et loisirs à Québec | Vie et culture au Québec](#)

Merci

Bureau de la vie étudiante